

COVID-19

SAINT-HYACINTHE INVITE SES CITOYENS À PRATIQUER LES ACTIVITÉS AUTORISÉES

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 5 février 2021 – À la suite des annonces gouvernementales du 2 février dernier, la Ville de Saint-Hyacinthe encourage les citoyens à demeurer actifs et rappelle que plusieurs activités extérieures sont accessibles.

« Les nombreux efforts des dernières semaines ont donné des résultats qui se traduisent par certains assouplissements, mais la prudence demeure de mise puisque nous sommes toujours en zone rouge.

Nous avons la chance de vivre dans une ville offrant de nombreux espaces de plein air pour nous promener et j'invite les citoyens à les découvrir. Que ce soit le sentier glacé au parc Casimir-Dessaulles, les 11 patinoires de quartier, les deux parcours actifs urbains, les quatre circuits patrimoniaux, les 70 parcs et espaces verts, le Boisé des Douze, la promenade Gérard-Côté, le parc Les Salines, le centre-ville ou la nouvelle aire de glissade derrière le centre culturel Humania Assurance, ce ne sont pas les activités qui manquent. Les employés municipaux, ceux des corporations de loisirs de quartiers et les nombreux bénévoles ont consacré bien des efforts pour offrir des conditions de pratiques optimales. Il faut en profiter puisque l'activité physique demeure un choix judicieux pour la santé physique et mentale », a indiqué le maire Claude Corbeil.

Concrètement, les citoyens peuvent pratiquer une activité extérieure avec quatre personnes provenant d'une adresse différente. C'est donc le temps de profiter des joies de l'hiver, tout en se rappelant que la pratique du hockey à l'extérieur demeure interdite.

Conformément aux directives gouvernementales, les activités intérieures demeurent aussi interdites et c'est notamment le cas au centre aquatique Desjardins, aux arénas et dans les centres communautaires qui restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Pour la même raison, tout semble indiquer qu'il n'y aura pas d'activités de la semaine de relâche dans les loisirs de quartier.

Pour plus d'information sur les mesures en place, consultez le site Internet du [gouvernement du Québec](#).

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304